

Me Mélanie
Bellemare notaire

(450) 420-3762 p.202
m.bellemare@notarius.net

GUIDE POUR LA PRÉPARATION DE

Mon testament



À COMPLÉTER AVANT LA PREMIÈRE
RENCONTRE AVEC LA NOTAIRE

Informations générales

Nom:

Adresse:

Numéro de téléphone:

Numéro d'assurance sociale:

État civil:

- Célibataire
- Marié (e)

*(La notaire aura besoin de votre contrat de mariage ou
certificat de mariage, selon le cas)*

- divorcé (e)

(La notaire aura besoin de votre certificat de divorce)

- Veuf (ve)

Enfants? Si oui, veuillez indiquer les noms et âge:

Dispositions funéraires



Avez-vous fait des préarrangements funéraires?

Si oui, veuillez inscrire le nom de l'entreprise de services funéraires:

Avez-vous certains souhaits en ce qui concerne vos dispositions funéraires?

Ex: incinéré, exposé, cérémonie, etc.

Souhaitez-vous consentir au don d'organes?

Cela permettra d'inscrire votre réponse au Registre des consentements au don d'organes et de tissus.

OUI

NON

JE NE SAIS PAS

Legs de vos biens



Cette section vous permet d'effectuer une réflexion en ce qui concerne la disposition de vos biens.

Avez-vous une maison?

Des REER? CÉLI? REEE?

Avez-vous des placements? Fonds de pension?

Comment et **à qui** souhaitez-vous que vos biens soient légués?

Legs particuliers

Il est possible de prévoir des legs particuliers, c'est-à-dire de léguer un ou des biens (par exemple: ma bague de mariage) à une personne en particulier (Ex: à ma fille__).

Legs de vos biens

A decorative header image featuring a money bag with a dollar sign on the left and a white silhouette of a house with a chimney and two people on the right, all set against a warm, golden background.

Legs universels

Il est aussi possible de prévoir que tous vos biens seront légués à une ou des personnes.

Il est également important de réfléchir à d'autres héritiers dans le cas où ceux nommés précédemment ne peuvent recevoir le legs, le refuse ou vous ont prédécédé.

IMPORTANT! *Il ne s'agit pas ici de répondre à toutes les questions en détails, mais plutôt d'amorcer une **réflexion** laquelle sera examinée ensuite par la notaire. La notaire vous fournira également tous les conseils juridiques appropriés à votre situation.*



Liquidateur

Le liquidateur, anciennement appelé exécuteur testamentaire, est celui qui s'occupera de régler la succession. Il s'occupera notamment de faire les recherches testamentaires, payer les dettes, vendre les biens, etc.

Il est important de nommer une ou des personnes de confiance pour exécuter cette tâche.

Qui est-ce que je veux nommer comme liquidateur (s) de ma succession?

Qui est-ce que je nomme comme remplaçant (s)?

(Nommer au moins 2 remplaçants si possible)



Tuteur pour les enfants mineurs

***Complétez cette section seulement si vous avez des enfants mineurs.*

Le tuteur est la personne qui s'occupera de vos enfants en cas de décès des 2 parents. Il est possible de nommer qu'une personne à la fois.

Qui est-ce que je veux nommer comme tuteur à mes enfants mineurs?

Qui est-ce que je nomme comme remplaçant (s)?
(Nommer au moins 2 remplaçants si possible)

Remise de l'héritage



Il est possible de prévoir des périodes selon lesquelles les héritiers pourront recevoir leur héritage afin d'éviter qu'il soit dilapidé. Cette option est généralement suggéré lorsque des legs sont prévus aux enfants et/ou petits-enfants.

Exemple:

1/3 à 18 ans ; 1/3 à 21 ans ; et 1/3 à 25 ans.

Il est évidemment possible de prévoir d'autres modalités. Le tout sera analysé avec la notaire.

Réflexions:

*Vous êtes
maintenant
prêts pour la
rencontre avec
la notaire*

Me Mélanie Bellemare, notaire
(450) 420-3762 p.202
m.bellemare@notarius.net

**13 665, Boulevard du Curé-Labelle, bureau 205,
Mirabel, Québec, J7J 1L2**